



Syndicat CGT CROUS de Grenoble et CLOUS de Chambéry

COMMUNIQUE DE PRESSE GREVE DU 10 MARS 2015

L'ensemble des personnels du CROUS de Grenoble et CLOUS de Chambéry (Grenoble, Chambéry, Bourget du lac, Annecy et Valence) sera en grève reconductible le 10 mars 2015 pour les motifs suivants :

- Pour un changement de politique de la direction du Crous.
- La transparence des décisions de la direction.
- Pour des embauches des CDD sur les postes vacants.
- Contre la surcharge de travail.
- Contre la souffrance sur le lieu de travail.
- Pour une vraie politique de dialogue sociale sans intermédiaire.
- Pour la communication de l'information pour l'ensemble du personnel.
- Contre à la mise en cause des acquis sociale.
- Pour l'augmentation du budget de l'action sociale.
- Mise en place d'un plan de formation régional.
- Une formation professionnelle accessible pour l'ensemble des personnels.
- Remplacements immédiats des personnels absents (en cas de maladie, congés, etc...).
- Respect des règles d'hygiène et sécurité dans les établissements.
- Embauche du médecin de travail et respect des visites médicales réglementaires.
- Respect du bon fonctionnement et des décisions des instances (CPR, CT, CHSCT, etc...).
- Application et respect des fiches de métiers.
- Non au déplacement d'office des personnels ouvriers et administratifs suite aux mutualisations.
- Arrêt de toute forme de harcèlement.
- Respect humain.
- Augmentation de l'Indemnité Spéciale Forfaitaire et attribution égalitaire pour l'ensemble des personnels.
- Prime pour le travail pénible.
- Prime d'été pour l'ensemble du personnel.
- Reconnaissance professionnel, requalification.
- Contre le gel et suppression des postes.
- Pour la généralisation du remboursement des frais de transports à tous les agents.
- Non à la précarité.
- Non à la diminution du budget de fonctionnement.
- Non à la mise en cause des droits syndicaux.
- Remplacement des élus immédiatement en cas d'absence pour des missions syndicales ou administratives.
- La santé physique et mentale des agents sur les lieux de travail (RPS).

**RENDEZ VOUS AU 5 RUE D'ARSONVAL A 10 HEURES
LE 10 MARS 2015**

***Pour plus de renseignements, veuillez nous contacter au 06.80.85.37.31
Email : cgt-38@wanadoo.fr***